



Applied Geoscience and Technology Division (SOPAC)
Division Géosciences et Technologies Appliquées (SOPAC)

Deuxième Conférence de la Division SOPAC Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3-9 novembre 2012 (SOPAC-2)

POINT	INTITULÉ
2	RAPPORTS
2.2	Rapport de la Division SOPAC au regard des secteurs clés de résultats inscrits dans le plan stratégique

Objet et contexte

Le présent document vise à présenter le rapport de synthèse des progrès accomplis en 2012 au regard des secteurs clés de résultats inscrits dans le plan stratégique de la Division SOPAC.

DEPARTEMENT ILES ET OCEAN

Premier secteur clé de résultats : suivi et évaluation des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels

La plupart, sinon la totalité, des tâches associées à la Section science et études des ressources marines et côtières du Département îles et océan relèvent clairement de ce secteur clé de résultats, tout comme les activités conduites, entre autres, au titre du projet d'observation du niveau de la mer dans le Pacifique. Les indicateurs de réussite du Département dans ce secteur sont les suivants :

- Données et informations recueillies plus précises et actuelles
- Capacité renforcée d'évaluation, d'analyse et de suivi des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels
- Solutions améliorées mises au point à partir de faits
- Disponibilité de l'information améliorée
- Réseaux et institutions renforcés

À la lumière de ces indicateurs de réussite et du travail abattu par la seule Section science et études des ressources marines et côtières du Département, il apparaît que l'objectif de collecte de données et d'informations plus précises et actuelles a été atteint. Dans tous les cas de figure, les données ont été spécialement recueillies pour répondre à des demandes et questions ayant trait à la vulnérabilité ou aux solutions d'exploitation des ressources, et ces informations ont à leur tour été utilisées pour contribuer à l'amélioration de l'évaluation, de l'analyse et du suivi des ressources et des systèmes naturels.

Parmi les réalisations, on peut citer l'activité visant à réduire le risque de marée et d'onde de tempête dans l'archipel des Tuamotu, entreprise au titre du Projet Soutien à la prévention des risques de catastrophe dans les Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique, financé par l'Union européenne (UE). Les travaux conduits dans ce cadre doivent avant tout servir à améliorer les références géospatiales relatives aux atolls de l'archipel des Tuamotu (**Polynésie française**), afin de quantifier plus précisément le risque d'inondation lié aux houles cycloniques et aux ondes de tempête, ainsi que les impacts correspondants (troisième secteur clé de résultats). Les données bathymétriques et océanographiques de référence recueillies à cet effet, qui alimentent les modèles numériques et fournissent des informations inédites et inestimables sur les habitats du lagon, se révéleront par ailleurs utiles pour la filière perlicole. Ces ensembles de données viendront en outre appuyer les activités liées au tourisme et à la pêche côtière, qui représentent des secteurs économiques importants dans l'archipel, car ils permettront d'améliorer la sécurité de la navigation (cartographie haute précision des fonds marins) et constitueront une excellente source d'informations pour étayer la prise de décisions éclairées en matière de gestion des ressources marines (aspect lié aux premier et deuxième secteurs).

Le programme de travail et le rapport du Département contiennent de nombreux exemples du même type, et l'usage multiple des données en constitue l'élément clé (dans l'ensemble des secteurs clés de résultats). La Division s'emploie à recueillir de telles données de référence afin de répondre aux demandes émises dans le cadre des projets en cours ainsi qu'aux éventuels besoins exprimés par le plus large éventail possible de parties prenantes.

Deuxième secteur clé de résultats : mise en valeur, gestion et meilleure gouvernance des ressources naturelles

Au sein du Département îles et océan, les indicateurs de réussite ci-après sont associés au deuxième secteur clé de résultats :

- Systèmes améliorés de gouvernance des ressources minérales au sein des pays membres et entre ces derniers
- Développement économique durable des ressources minérales par les pays membres
- Limites maritimes entre les pays membres et en leur sein rendues publiques
- Limites maritimes des pays membres établies dans la législation nationale
- Diffusion améliorée de l'information sur le statut juridique des limites maritimes entre pays membres et au sein de ces derniers
- Capacité nationale et régionale renforcée de délimitation des frontières maritimes
- Bases de données sur les ressources de meilleure qualité et plus nombreuses pouvant être utilisées par les parties prenantes à l'échelon national, régional et international
- Coordination régionale améliorée de la recherche scientifique sur le milieu marin

Comme indiqué, l'exemple susmentionné de l'archipel des Tuamotu (**Polynésie française**) peut également relever du deuxième secteur clé de résultats, car les données correspondantes sont traduites en principes directeurs applicables, entre autres, à la filière perlicole et au secteur du tourisme.

Autre exemple simple, mais moins classique : une requête a récemment été adressée au Département îles et océan, afin qu'il utilise ses capacités en matière de sondage multifaisceaux pour procéder à un nouveau levé d'un barrage hydroélectrique en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**. En Océanie, au niveau des bassins versants abrupts et récents d'un point de vue géologique, où les précipitations sont importantes, la charge sédimentaire peut être extrêmement élevée dans les cours d'eau. Au sein des communautés tributaires de l'énergie hydroélectrique, il est vital que les installations connexes fonctionnent parfaitement, afin d'assurer une activité économique et un développement durables. Or, la sédimentation peut fortement entraver leur bon fonctionnement. Par conséquent, le levé et l'évaluation des taux de sédimentation effectués par le Département doit permettre aux décideurs de prévoir des mesures correctives avant la survenue d'une pénurie d'énergie (et éventuellement d'eau). Le

fait que de telles informations soient disponibles contribue à n'en pas douter à une gouvernance avisée et à un développement économique solide (deuxième secteur clé).

Cette année, le Département a en outre atteint deux grands objectifs participant à une gestion améliorée des ressources marines. Un cadre législatif et réglementaire régional relatif aux ressources minérales des grands fonds marins a ainsi été établi, une première dans le monde ; il concourra à la mise en valeur durable de ces ressources en Océanie.

Par ailleurs, le Département a prêté appui à sept pays membres (**Îles Cook, Niue, Kiribati, Tokelau, Tuvalu, Nauru et Îles Marshall**) en vue de l'élaboration et de la signature de huit traités définissant les limites maritimes entre États voisins. Ces activités et réalisations contribuent assurément à améliorer les dispositifs de gouvernance des ressources marines ainsi que la gestion des espaces marins.

Troisième secteur clé de résultats : gestion de la vulnérabilité et des risques

Les indicateurs de réussite du Département au regard du troisième secteur clé de résultats sont les suivants :

- Compréhension et surveillance améliorées des aléas
- Améliorations apportées à la conception ou à la disponibilité de l'information alimentant les systèmes d'alerte précoce
- Capacité améliorée d'intervention et d'atténuation/adaptation face aux aléas
- Politiques et approches visant à améliorer la résilience et à réduire la vulnérabilité face aux catastrophes sous-tendues par des éléments scientifiques solides
- Prise de décision fondée sur les faits grâce à des liens améliorés entre la science et les politiques

Là encore, l'exemple des Tuamotu présenté pour le premier secteur illustre parfaitement la manière dont les informations recueillies par le Département serviront à quantifier le risque et à favoriser une prise de décision fondée sur les faits en matière d'adaptation et d'intervention. De plus, dans ce cas précis, les autorités polynésiennes ont l'intention de prendre ces nouvelles données en considération dans leurs codes d'urbanisme et de la construction en vigueur. Un grand nombre des travaux conduits par la Section science et études des ressources marines et côtières visent à formuler aux décideurs des avis empiriques sur des questions associées à la vulnérabilité du littoral.

Parmi ces activités, on peut signaler le projet mené aux **Îles Cook** afin de créer *un cadre géospatial pour l'adaptation au changement climatique dans la zone côtière de l'île de Mangaia*. L'étude en question constitue une activité typique de la Division et permettra d'obtenir des informations géospatiales actualisées et exploitables pour la gestion des aléas et l'aménagement du littoral. Par ailleurs, la Division a poursuivi ses travaux de modélisation des tsunamis à Nuku'alofa (**Tonga**), et s'emploie à fournir des informations pertinentes sur les inondations susceptibles de se produire selon différents scénarios de tsunamis. Dans le cadre de ce projet, le Département étudie également le degré de précision requis des données de référence pour obtenir des informations solides sur l'aléa tsunami, afin de garantir l'utilisation optimale des ressources, tout en atteignant les objectifs relatifs au troisième secteur clé de résultats.

DÉPARTEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Premier secteur clé de résultats : suivi et évaluation des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels

- **Capacité pérennisée de collecte et de gestion d'informations essentielles sur les ressources en eau**

Catalogue des cours d'eau publié en mars 2012

Avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Catalogue régional des cours d'eau et la brochure sur les données hydrologiques qui l'accompagne ont été finalisés en mars 2012, puis diffusés aux pays et aux partenaires. Premier du genre dans le Pacifique, le Catalogue sera sans cesse amélioré, que ce soit sur le plan du contenu ou de la présentation. Il a trait aux pays suivants : **Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon et Vanuatu.**

Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation à l'élévation du niveau de la mer sur l'île de Likufa (Tonga)

Île basse de l'archipel des Ha'apai (**Tonga**), Lifuka est confrontée à une série de problèmes de vulnérabilité côtière anciens ou nouveaux liés à un phénomène de subsidence rapide (qui se manifeste par une élévation rapide du niveau de la mer). L'érosion de la ligne de côte et la question de la disponibilité des eaux souterraines sont sources de nombreuses inquiétudes à Lifuka, si bien que les Départements îles et océan et eau/assainissement se sont associés au Département développement humain pour mettre au point des solutions et des mesures d'adaptation appropriées pour limiter la vulnérabilité et les impacts.

D'importantes évaluations hydrologiques entreprises par le Département eau et assainissement ont permis de mieux connaître les ressources souterraines disponibles et de mieux comprendre les effets de la montée rapide des eaux (subsidence) sur ces ressources. Quant aux travaux conduits par le Département îles et océan, ils ont permis de caractériser la vulnérabilité de la ligne de côte face à l'érosion et aux risques d'inondation, afin de produire des informations de meilleure qualité servant à l'évaluation de la vulnérabilité des eaux souterraines et des dégâts aux infrastructures. Ces activités sont associées à celles menées par le Département développement humain en faveur de l'engagement des communautés et sont « testées » par la Section économie des ressources de la Division, dans l'optique de trouver les solutions les plus adaptées et de peaufiner les conseils à fournir.

Ces efforts conjugués permettront de mettre à la disposition de la population et des décideurs des plans d'adaptation.

Deuxième secteur clé de résultats : mise en valeur, gestion et meilleure gouvernance des ressources naturelles

- ***Perspectives de progrès améliorées pour la réalisation des cibles des OMD portant sur l'eau et l'assainissement***

Dans le cadre du Programme régional de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) conduit en Océanie, des conseils sont fournis au sujet des systèmes d'évaluation et de suivi propres à chaque pays. L'ensemble d'indicateurs régionaux adopté au titre du Programme appuie l'élaboration d'indicateurs nationaux adaptés aux valeurs et aux besoins en information de gestion du pays visé. Un soutien a ainsi été apporté à **Tuvalu**, afin que le pays mette au point un ensemble d'indicateurs nationaux qui étayera les indicateurs régionaux, permettra d'améliorer les rapports élaborés au regard des OMD relatifs à l'eau et l'assainissement indiqués dans l'ensemble actuel, et contribuera à l'établissement du futur mécanisme de présentation de rapports.

- ***Capacité améliorée et pérennisée de contrôle de la qualité de l'eau***

Soutien apporté à un contrôle de la qualité de l'eau s'inscrivant dans la durée

L'objectif de la composante contrôle de la qualité de l'eau est d'aider les laboratoires nationaux à se doter de capacités pérennes leur permettant de tester la qualité de l'eau (eau de boisson et/ou eaux côtières). Des activités connexes ont notamment été menées aux **Îles Marshall**, où la qualité des eaux souterraines a été analysée à Majuro, au moyen d'échantillonnages et d'analyses dans le réseau d'approvisionnement de la Majuro Water and Sewerage Corporation

et de plusieurs forages de contrôle de la qualité à Laura. Des travaux ont en outre été conduits en partenariat avec le Bureau de l'OMS pour le Pacifique Sud et les interlocuteurs nationaux à **Vanuatu**, afin d'offrir une assistance et des conseils techniques en vue de l'élaboration de normes nationales de qualité de l'eau de boisson.

- **Capacité améliorée et pérennisée de gestion de la demande en eau**

Utilisation rationnelle de l'eau

Une étude théorique régionale sur l'utilisation rationnelle de l'eau a été réalisée et présentée lors de la quatrième réunion du comité directeur du Projet GIRE Pacifique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; elle a donné un aperçu de l'utilisation de l'eau en Océanie et a recensé les domaines où des améliorations pourraient être apportées.

- **Coordination renforcée des activités régionales dans le secteur de l'eau et de l'assainissement**

Plan d'action régional océanien pour la gestion durable de l'eau et Partenariat océanien pour une gestion durable des ressources en eau

Une étape décisive dans la révision du Plan d'action régional océanien pour la gestion durable de l'eau a été franchie avec l'organisation des Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement en Océanie, en parallèle de la quatrième session de la Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe qui s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 17 au 21 septembre 2012.

Les sessions annuelles de la Plateforme offrent aux États et aux Territoires insulaires océaniques un espace d'échange d'expériences et de connaissances utiles pour renforcer la résilience des populations insulaires face aux catastrophes. Cette année, les Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement ont été organisées en marge de la session 2012 de la Plateforme afin de permettre aux représentants des deux secteurs, gestion des catastrophes et eau/assainissement, d'échanger et de débattre sur les questions transversales qui touchent les catastrophes, la gestion de l'eau et le risque climatique. Cette session de la Plateforme a non seulement appuyé l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale intégrée pour la gestion des risques de catastrophe (GRC) et l'adaptation au changement climatique (ACC), mais a aussi permis aux représentants du secteur de l'eau/assainissement de réaffirmer leur engagement en faveur de la gestion de l'eau et de l'assainissement à l'échelon régional et de contribuer à l'établissement du cadre et du cahier des charges de la révision grâce aux Consultations.

- **Soutien apporté aux mécanismes nationaux de coordination des projets sur l'eau et l'assainissement**

Renforcement des consultations et de la coordination à l'échelon national par le biais de la GIRE

Le concept de GIRE « de la montagne au récif » et « des collectivités locales au gouvernement » a beaucoup à apporter à la gouvernance de l'eau dans le Pacifique, et le Département eau et assainissement de la Division contribue, via une série de projets, à l'application pratique des principes de gouvernance de la GIRE. Depuis 2008, quatorze pays insulaires océaniques ont bénéficié du Programme de planification nationale de la GIRE, financé par l'UE, pour améliorer leur dispositif de gouvernance des ressources hydriques ainsi que leurs services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; ce Programme a officiellement pris fin en juin 2012.

Pendant toute la durée du Programme, l'engagement à l'échelon national a été substantiel, et s'est traduit par la participation et la responsabilisation des multiples parties prenantes, grâce aux organismes centraux pour l'eau/assainissement qui ont joué leur rôle de coordination nationale. Les *rapports prospectifs nationaux sur l'eau, l'assainissement et le climat* ont été établis en s'appuyant sur cette coordination nationale ; ils ont alimenté la révision du Plan d'action régional océanien pour la gestion durable de l'eau. À ce jour, les États et Territoires à avoir élaboré un tel rapport sont les suivants : **Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu**. Un soutien sera apporté aux autres pays à cet effet l'an prochain.

- **Priorité élevée accordée à l'amélioration de la gestion des ressources en eau, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement à tous les niveaux, des collectivités locales au gouvernement, en tenant compte de l'égalité et de l'équité entre les sexes**

Développement et échange des connaissances grâce aux résultats du Projet GIRE Pacifique

Le Projet GIRE dans les pays insulaires du Pacifique, financé par le FEM, a été lancé en 2009 dans treize pays afin de leur permettre de protéger leurs bassins versants essentiels, de gérer leurs eaux usées et leurs systèmes d'assainissement, d'évaluer et de protéger leurs ressources en eau et d'améliorer la conservation et la sécurité sanitaire de l'eau. Après trois années de mise en œuvre, les retombées concrètes du Projet sont désormais manifestes sur le terrain, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. L'échange de connaissances est un objectif clé de tout projet du FEM, mais il relève souvent de la gageure. Pour faire connaître les projets témoins nationaux et informer la région des résultats considérables obtenus, chaque pays a élaboré une fiche de résultats, présentée à la quatrième réunion du comité directeur régional. Cette activité a permis de faire connaître les résultats à l'échelon régional et mondial.

Cette forme de communication est si efficace que les principaux résultats des projets témoins figurent désormais sur la page d'accueil du FEM (www.theGEF.org), ce qui leur confère une visibilité mondiale. Les résultats présentés dans les fiches sont les suivants :

Pays/projets	Résultats du projet indiqués dans la fiche correspondante
<p>FIDJI</p> <p>Gestion intégrée des risques de crue dans le bassin fluvial de la Nadi</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement d'un Comité de gestion du bassin de la Nadi qui constitue un modèle de gouvernance pour le bassin. 2. Approbation d'un plan de conception et de suivi-évaluation participatifs par le comité directeur du projet. 3. Élaboration d'un plan de gestion intégrée des inondations dans le bassin de la Nadi. 4. Renforcement de l'engagement des différents secteurs dans les échanges multilatéraux officiels sur les dossiers liés à l'eau. 5. Mise en place d'activités et de programmes de gestion durable de la foresterie en hauteur, auxquels prend part chaque échelon de la communauté du bassin. 6. Autonomisation des communautés, afin de rendre celles-ci plus indépendantes et résilientes face aux catastrophes.
<p>ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE</p> <p>De la montagne au récif : Protéger la qualité de l'eau de la source à la mer - États fédérés de Micronésie</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du premier cadre stratégique national pour l'eau et l'assainissement des États fédérés de Micronésie dans une résolution conjointe du Président et des Gouverneurs d'État. 2. Création du groupe de travail national sur l'eau, qui est opérationnel et où sont représentés tous les États. 3. Protection et revégétalisation de la bande riveraine du principal plan d'eau du bassin versant de la Nett.
<p>NAURU</p> <p>Renforcement de la sécurité hydrique à Nauru par une meilleure gestion de l'eau et une diminution de la contamination des eaux souterraines</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un organisme central intersectoriel où sont largement représentés les organisations de la société civile, les acteurs commerciaux, les communautés et les pouvoirs publics, appuyé par les réunions des dirigeants des divisions administratives. Il s'agissait d'une première dans le pays, et divers

	<p>secteurs s'appuient désormais sur ces comités pour favoriser la coordination nationale.</p> <ol style="list-style-type: none"> Modernisation des infrastructures d'assainissement dans 40 lieux d'habitation et plusieurs écoles, afin d'offrir un accès sûr à un système d'assainissement écologique amélioré. Mise en place d'une politique nationale de l'eau/assainissement, dotée de crédits budgétaires ; démonstration des solutions de GIRE et d'amélioration des systèmes d'eau/assainissement pendant tout le projet.
<p>NIUE</p> <p>Modèle intégré d'aménagement des terres, d'adduction d'eau et de gestion des eaux usées pour la protection des eaux souterraines et des ressources récifales côtières du village d'Alofi</p>	<ol style="list-style-type: none"> Promulgation de la loi sur l'eau de Niue, qui fournit un cadre juridique pour l'allocation de l'eau ainsi que la protection et la gestion des ressources en eau. Mise en place et en œuvre du plan national et des plans communaux de sécurité sanitaire des eaux de consommation, dont l'objectif est d'assurer un approvisionnement en eau potable dans tous les espaces centraux de Niue. Réalisation de travaux de terrain visant à renforcer la sécurité hydrique, en réduisant les pertes en eau dues aux fuites et en augmentant le stockage de l'eau.
<p>PALAU</p> <p>Restauration du bassin versant de Ngerikiil pour une eau de meilleure qualité</p>	<ol style="list-style-type: none"> Renforcement substantiel du soutien et de la prise de conscience des acteurs politiques à la GIRE, attesté par la présence du Président de la République de Palau, M. Johnson Toribiong, au premier Sommet national sur l'eau (2011), ainsi que par l'approbation donné par celui-ci à la politique nationale de l'eau et au mécanisme national de coordination (2012). Sur le plan de la protection et de la restauration du bassin versant de Ngerikiil, augmentation de la superficie des zones revégétalisées, création de zones tampon, atténuation des sources de pollution et levier de financement pour la conservation permanente du bassin versant. Renforcement de la collaboration entre les institutions en charge de la gestion de l'eau, ce qui favorise la coordination des investissements dans les activités relatives à l'eau/assainissement à l'échelon national et des États.
<p>ÎLES MARSHALL</p> <p>Plan d'aménagement et de gestion intégrée pour l'utilisation durable de la lentille aquifère de Laura sur l'atoll de Majuro</p>	<ol style="list-style-type: none"> Constitution d'un groupe de travail national sur la GIRE, qui est opérationnel et fait office d'organisme central pour la coordination et la planification des investissements et actions dans le secteur de l'eau/assainissement. Renforcement de l'engagement des communautés sur les dossiers eau/assainissement aux côtés du gouvernement national grâce à la mise en place et au fonctionnement du comité pour la lentille de Laura. Réduction du stress subi par la lentille aquifère de Laura grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'assainissement des fosses septiques, à un projet pilote EcoSan et au remplacement des systèmes avec chasse d'eau pour l'évacuation du lisier de porc par des systèmes à litière sèche.

<p>SAMOA</p> <p>Restauration et gestion durable du bassin versant d'Apia</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Terrains obtenus de la parcellisation des terres catholiques pour la protection des ressources en eau. L'adhésion des pouvoirs publics à une proposition de classer des terres en parcelles prioritaires pour la protection des ressources en eau constitue une grande réussite ; la parcellisation proposée a été estimée à 50 millions de tala. 2. Finalisation des plans de gestion des bassins versants pour trois des quatre bassins élémentaires du bassin hydrographique d'Apia. Parmi leurs principales fonctions, ces plans délimitent les zones tampon et les réserves naturelles. Le projet a également permis de donner une définition légale aux zones tampon, à savoir une zone de 20 mètres s'étendant à partir de la rive ou du haut d'une pente raide où s'écoule un cours d'eau. 3. Politique de conservation des bassins versants. Élaboration de cette politique sur la base de la GIRE pour réserver les terres d'altitude aux fins de la conservation des ressources en eau. On encourage l'aménagement des sols jusqu'à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer ; les terres situées entre 300 et 600 mètres d'altitude sont classées zones protégées où l'aménagement est soumis à condition ; et les terres à partir de 600 mètres d'altitude sont classées zones inconstructibles.
<p>ÎLES SALOMON</p> <p>Gestion de l'adduction d'eau dans la ville d'Honiara et réduction de la pollution grâce à la GIRE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement du soutien apporté au projet et de la sensibilisation des propriétaires terriens et des communautés à l'importance des captages d'eau, grâce à la diffusion des principaux résultats et conclusions d'enquêtes sur ces captages, notamment l'étude relative à celui de Kovi/Kongulai ; sensibilisation du grand public à la gestion des ressources en eau (utilisation et protection de l'eau), au moyen de campagnes d'information destinées aux consommateurs d'eau. 2. Mise en valeur de la GIRE et traitement par les pouvoirs publics et le gouvernement des dossiers de l'eau en s'appuyant sur la GIRE : décision de mettre en œuvre un Projet GIRE et bases jetées pour l'approbation par les organismes centraux du rapport prospectif national 2011 sur l'eau. 3. Renforcement de la collaboration avec les principales parties prenantes, grâce à l'établissement de sous-comités chargés de mettre en œuvre les activités relatives à la gestion de la demande en eau et aux plans de sécurité sanitaire des eaux de consommation.
<p>TONGA</p> <p>Amélioration et gestion durable des nappes souterraines de Neiafu dans l'archipel de Vava'u</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation de 60 % de l'engagement communautaire en matière de gestion de l'eau à Neiafu, qui reflète l'importance accordée dans le cadre de ce projet à la résolution par la population des problèmes locaux liés à l'eau/assainissement. 2. Réalisation de la première évaluation des rendements durables de l'aquifère de Neiafu, qui doit permettre de garantir la viabilité à long terme de cette aquifère où la surexploitation a entraîné une hausse de la salinisation. 3. Fourniture de services et d'infrastructures afin d'accompagner les activités menées à l'échelon local

	en vue de permettre aux 5 000 habitants de Neiafu d'accéder à des systèmes d'assainissement durables.
TUVALU Gestion intégrée durable des eaux usées (EcoSan) à Tuvalu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Investissement réussi de la population, des pouvoirs publics et de la classe politique de Tuvalu en faveur des toilettes sèches, à tel point qu'il semble que cette solution soit désormais privilégiée dans le pays. 2. Conception et reproduction réussies du projet dans quatre pays ; solution adaptée pour les petits États insulaires en développement, si l'on utilise les savoir-faire locaux pour adapter les technologies internationales existantes. 3. Intégration du concept de GIRE dans une politique nationale et un ensemble d'indicateurs nationaux.
VANUATU Gestion durable du bassin versant de Sarakata	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement d'un plan de gestion intégrée des risques d'inondation dans le bassin de la Sarakata En amont de ce plan, une carte de l'aléa inondation dans le bassin a été établie. C'est avant tout sur cette carte que s'appuiera l'élaboration d'un plan de gestion des risques d'inondation dans le bassin de la Sarakata. 2. Renforcement de l'engagement des communautés sur les dossiers relatifs à l'eau aux côtés du gouvernement national Cet engagement s'est notamment traduit par la participation en hausse de femmes et de jeunes à des activités de terrain dans le cadre du projet. 3. Présence dans l'ensemble des institutions d'agents nationaux détenant des connaissances et une expérience en matière de GIRE Le Projet GIRE ne pourra s'inscrire dans la durée que par le renforcement des capacités et l'échange de connaissances et compétences avec les agents nationaux.

Autonomisation des communautés rurales : plans de sécurité sanitaire des eaux de consommation (PSSE) simples à Tuvalu

Grâce à des fonds émanant de l'enveloppe B, le Département eau et assainissement a conduit à Tuvalu une « formation des formateurs » en matière de santé publique (PSSE et contrôle de la qualité de l'eau en milieu communautaire). Cette formation était destinée aux principaux animateurs communautaires du pays.

- **Gestion améliorée de l'eau et des eaux usées**

Promotion de l'assainissement écologique (toilettes EcoSan mobiles) – l'expérience du Projet GIRE Pacifique du FEM mené à Tuvalu

Le projet témoin mené à **Tuvalu** dans le cadre du Projet GIRE Pacifique du FEM vise à démontrer que les techniques et systèmes d'assainissement améliorés peuvent nous aider à protéger les ressources en eau, la biodiversité marine, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la santé des populations. Pour ce faire, l'équipe du Projet a engagé un programme d'information destiné à modifier la perception citoyenne de ce qui constitue le meilleur système d'assainissement sur les atolls, pour ensuite le prouver dans la pratique. Trois années de campagne d'éducation citoyenne réussie ont permis de faire accepter les toilettes écologiques (EcoSan, rebaptisées Falevatie à Tuvalu) et d'en installer 40 modèles à Funafuti. Les Falevatie sont mobiles et de conception locale. Elles ont suscité un vif intérêt dans le Pacifique, tout particulièrement dans les atolls.

Par le biais de réseau de partage créé par le Projet GIRE Pacifique du FEM, le Gestionnaire du Projet aux Îles Marshall s'est intéressé aux enseignements tirés de ces travaux et a révélé que les Îles Marshall avaient beaucoup à apprendre de l'expérience de Tuvalu et qu'il était vital d'envisager toutes les options possibles pour protéger les ressources en eau de Majuro et assurer la survie de l'atoll.

L'équipe du Projet GIRE Pacifique du FEM a utilisé ce modèle de toilette sèche dans d'autres nations océaniques et aide actuellement **Nauru, les Îles Marshall, Vanuatu et les Tonga** à fabriquer leurs propres toilettes écologiques de démonstration.

Troisième secteur clé de résultats : gestion de la vulnérabilité et des risques

- **Accès amélioré à des sources sûres d'eau de boisson salubre**

Amélioration des PSSE

Le Département de l'eau et du réseau d'égouts des Fidji a piloté des consultations sur sa politique relative à l'eau/assainissement en milieu rural, entrée en vigueur en 2012. Cet exercice s'est fondé sur les orientations et conseils pertinents contenus dans le Cadre régional pour l'eau potable et la santé concernant la gestion et le contrôle de la qualité de l'eau ainsi que l'évaluation des risques. De plus, le concept de PSSE se matérialise désormais dans l'élaboration des plans de gestion de l'approvisionnement dans les villages, l'objectif étant de s'appuyer sur ces plans et les technologies idoines pour s'assurer que les ruraux aient accès à un approvisionnement fiable en eau potable.

Cadres nationaux de politique et de planification pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène – l'expérience de Nauru

Dans le cadre du Programme de planification nationale de la GIRE dans le Pacifique financé par l'UE, un soutien a été apporté aux autorités de **Nauru**, afin que la GIRE soit placée au cœur des activités visant à élaborer et à adopter la première politique nationale sur l'eau/assainissement. Planifié au gré d'une longue phase de consultations, le programme d'assistance au profit de Nauru a été conçu pour répondre spécifiquement aux besoins du pays et retranscrire les approches de prédilection définies par les correspondants nationaux du Département.

La politique de Nauru couvre pour les quinze prochaines années 38 domaines prioritaires, regroupés en sept thèmes clés : variabilité et changement climatiques et vulnérabilité des ressources en eau ; qualité de l'eau et approvisionnement ; assainissement et environnement ; demande ; gouvernance ; capacités ; et information et participation des communautés. Un éventail d'activités à court, moyen et long terme ont été définies pour l'ensemble de ces domaines prioritaires et concrétiser les buts et objectifs inscrits dans la politique du Gouvernement. Les institutions chargées de mettre en œuvre ces activités ont été désignées et un échéancier a été mis au point. Un plan de mise en œuvre de la politique est en cours de finalisation, et des consultations sont menées afin d'obtenir l'approbation des parties prenantes.

- **Capacité pérennisée d'atténuation des effets des aléas hydrométéorologiques, de préparation et d'intervention**

Évaluation de l'épisode de sécheresse à Tuvalu

En septembre 2011, **Tuvalu** a déclaré l'état d'urgence après qu'une sécheresse prolongée eut affecté ses services de distribution d'eau. À la demande des autorités de Tuvalu, une évaluation de l'épisode de sécheresse a été effectuée afin d'appuyer l'élaboration d'un plan de gestion à court et long terme des sécheresses. Le rapport technique de l'évaluation, intitulé « Évaluation de la sécheresse à Tuvalu », a été achevé début 2012, puis remis au Gouvernement de Tuvalu et aux partenaires.

Inondations aux Fidji (janvier et mars 2012)

En janvier et mars 2012, les **Fidji** ont connu d'importantes inondations dans le bassin de la Nadi et ses environs. Ces crues meurtrières ont signé l'arrêt pendant plusieurs mois de l'activité touristique du pays, pourtant destination très prisée des voyageurs. Au plus fort de cette catastrophe extrême, le Gouvernement des Fidji a fait appel au Département eau/assainissement pour évaluer les impacts des inondations et l'appuyer dans ses opérations. Une équipe a été envoyée dans la zone sinistrée afin d'accélérer les travaux en cours menés par l'équipe nationale d'intervention et l'équipe du projet témoin GIRE dans le bassin de la Nadi, financé par le FEM (Gestion intégrée des risques de crue dans le bassin fluvial de la Nadi ; <http://www.thegef.org/gef/content/integrated-flood-risk-management-nadi-river-basin>). L'équipe du Département et ses interlocuteurs au sein des pouvoirs publics ont notamment évalué la hauteur de crue et la superficie inondée, et conduit une évaluation hydrologique des systèmes hydrographiques afin de comprendre les régimes d'écoulement et les conséquences de telles catastrophes. Ces informations ont été remises aux différents interlocuteurs publics et aux partenaires afin de les aider à établir un plan de gestion des risques de crue. En plus de cet appui technique, le Département a également contribué aux réseaux plus vastes activés pendant les inondations par différents partenaires, tels que l'Équipe de coordination de l'aide humanitaire dans le Pacifique et le groupe WASH, afin d'aider à la coordination et au cadrage des plans de soutien. Ces activités non programmées ont consommé une part importante du temps de travail de l'effectif et des ressources du Département ; ce dernier met actuellement la dernière main aux rapports techniques finals à présenter aux parties prenantes.

Les deux programmes d'évaluation ont été accompagnés d'un éventail d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique.

Renforcement des capacités de GIRE

En vue de combler les lacunes bien connues du secteur en termes de connaissances et de compétences, un Programme d'études supérieures sur la GIRE a été dispensé en Océanie, avec le concours de l'UE ainsi qu'en partenariat avec le Centre international de l'eau et un consortium de quatre universités australiennes. Ce Programme de cours dûment accrédité est divisé en quatre modules.

- Gestion de projets
- Sciences de l'eau
- Bassin versant et santé de l'écosystème aquatique ; et
- Renforcement des capacités et développement communautaire

Quinze cadres issus de pays océaniques participant au Programme de planification nationale de la GIRE ont suivi avec brio cette formation. On comptait parmi eux huit femmes et neuf agents des Unités de gestion des projets témoins nationaux relevant du Projet GIRE Pacifique.

Les étudiants se sont penchés sur plusieurs études de cas régionales pour lesquelles ils ont dû résoudre des problèmes et ont ainsi appris des expériences de chacun et constitué un réseau efficace et permanent de partage de connaissances dans toute la région. Les commentaires des diplômés sont extrêmement positifs et l'un d'entre eux s'est inscrit à un Master pour poursuivre son apprentissage.

DÉPARTEMENT RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Premier secteur clé de résultats : suivi et évaluation des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels

- ***Informations scientifiques et techniques plus disponibles et précises pour la gestion des risques de catastrophe***

Réduction du risque de houle cyclonique dans l'archipel des Tuamotu (Polynésie française)

S'inscrivant dans le cadre de la politique territoriale de prévention des risques de catastrophe, cette activité vise à circonscrire l'aléa inondation associé à la houle cyclonique dans certains endroits de l'archipel des Tuamotu. Les résultats obtenus seront pris en compte lors de la révision des plans d'aménagement du territoire et de gestion des catastrophes, l'objectif étant de mieux protéger la population et les aménagements côtiers ; les applications s'étendront également à la filière perle, au secteur du tourisme, à la protection de l'environnement et à la sûreté maritime.

À la suite d'importantes campagnes de collecte de données bathymétriques, océanographiques et topographiques conduites sur 5 atolls (Rangiroa, Manihi, Kauehi, Arutua et Apataki), la Division SOPAC a concentré cette année ses efforts sur le traitement et l'analyse des données recueillies, en vue d'établir des modèles de houle cyclonique et des cartes d'inondation. Ces travaux ont entraîné la mise à l'essai de nouveaux outils, comme Xbeach, qui modélise la transformation des vagues dans des milieux de récif frangeant ; les méthodes adoptées constitueront désormais les procédures normalisées qui seront employées lors des prochaines activités de modélisation de la CPS et qui devraient se révéler utiles pour des projets similaires à venir. À la fin de l'année 2012, plusieurs rapports, cartes bathymétriques et nouveaux modèles (unidimensionnels et bidimensionnels) seront disponibles ; ils devraient être affinés en 2013.

Dans le cadre de ce projet, une analyse économique des options d'atténuation de l'aléa inondation dans les zones côtières sera réalisée ; elle portera plus particulièrement sur le logement. Le mandat a été fixé et les recherches documentaires sont en cours.

- *Réseaux et institutions renforcés en vue du suivi et de l'évaluation des aléas naturels*

Modernisation des systèmes EMWIN

Depuis novembre 2011, la Division SOPAC, en collaboration avec l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), prête son concours aux États et Territoires insulaires océaniques pour la modernisation des systèmes EMWIN (réseau d'information météorologique des responsables en cas d'urgence).

Le matériel relatif au réseau EMWIN a été mis en place entre la fin des années 90 et le début de l'année 2003 au sein des bureaux nationaux de gestion des catastrophes et des services météorologiques, grâce à l'assistance de la NOAA et à un projet de modernisation des systèmes d'alerte aux cyclones tropicaux au profit des îles océaniques financé par l'UE. Courant 2011, la NOAA a annoncé qu'en raison du changement de système satellitaire employé pour EMWIN, tous les utilisateurs actuels du réseau devaient installer de nouveaux équipements (récepteurs, ordinateurs et logiciels), afin de continuer de bénéficier de la diffusion directe des données émises par le réseau après le 14 décembre 2011, date du basculement.

La NOAA et la Division sont convenues que cette dernière financerait deux postes d'experts techniques, chargés des opérations de modernisation requises dans plusieurs pays, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Pays	État d'avancement
Îles Cook	Modernisation achevée
Fidji	Modernisation achevée
Nauru	En attente de confirmation des dates par le bureau national de gestion des catastrophes
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Achèvement prévu entre le 20 septembre et le 9 octobre 2012
Îles Salomon	Modernisation achevée
Tuvalu	Achèvement prévu entre le 15 et le 27 octobre 2012

Vanuatu	Modernisation achevée
---------	-----------------------

Lors des opérations de modernisation, les experts ont également procédé à la mise à niveau du module EMWIN installé dans les locaux de la Division SOPAC.

Troisième secteur clé de résultats : gestion de la vulnérabilité et des risques

- **Compréhension améliorée des risques et des aléas associés aux îles, fondée sur la modélisation, l'analyse et la cartographie, afin d'étayer la prise de décision en matière de gestion de la vulnérabilité et des risques**

Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique – Troisième phase

Le Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique a permis de doter les pays océaniques d'outils de modélisation et d'évaluation des risques de catastrophe. Ces outils ont été mis au point avec le concours financier et technique d'un certain nombre d'organisations partenaires, telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, AIR Worldwide, l'Institut des sciences géologiques et nucléaires de Nouvelle-Zélande et le Pacific Disaster Center (Hawaii), engagés aux côtés de la Division SOPAC pour une période de deux ans, depuis 2010.

Les outils mis au point sont notamment les suivants :

- Base de données régionale historique des aléas et des pertes subies à l'occasion des grandes catastrophes.
- Modèles probabilistes régionaux d'aléas majeurs : séismes (tremblement de terre et tsunami) et cyclones tropicaux (vent, onde de tempête et précipitations exceptionnelles).
- Base de données nationale et régionale géoréférencée des vulnérabilités contenant des éléments relatifs aux bâtiments et aux infrastructures, à l'agriculture et à la population.
- Information sur les principales cultures de rapport et la population.
- Modèles de risques de catastrophe et profils de risque de catastrophe pour chaque pays, incluant des cartes présentant la répartition géographique des aléas, des biens en danger et des pertes potentielles, qui peuvent servir à définir les priorités en matière de GRC.

Le Système océanique d'information sur les risques comporte la plus vaste collection d'informations géospatiales sur les risques du Pacifique. Il contient des informations détaillées et ventilées par pays sur les biens, la population, les aléas et les risques, un catalogue historique régional complet des aléas (115 000 séismes et 2 500 cyclones tropicaux) et une base de données historique sur les pertes causées par les catastrophes majeures, ainsi que des modèles d'aléas par pays qui permettent de simuler des séismes (tremblement de terre et tsunami) et des cyclones tropicaux (vent, onde de tempête et précipitations exceptionnelles) et des cartes de risque montrant la répartition géographique des pertes potentielles pour chaque pays et d'autres produits de visualisation des évaluations des risques. Tous ces produits peuvent être consultés sur la plateforme libre en ligne paris.sopac.org.

En concertation avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, la préparation de la troisième phase du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique se poursuit, et un accord officiel devrait être signé avant la fin de l'année 2012.

Prise de décision avisée en matière de gestion des risques de catastrophe

- *Profils d'investissement dans la GRC établis pour le compte des pays insulaires océaniques*

Dans le cadre des efforts déployés inlassablement en faveur de la GRC dans les pays océaniques, des travaux continuent d'être conduits en vue de dresser des profils d'investissement dans la GRC au profit des pays intéressés. Ces profils sont établis à l'aide des

fonds émanant de la Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles financée par le 9^e Fonds européen de développement (FED).

Des profils ont d'ores et déjà été définis pour **Vanuatu, les Îles Cook, les Fidji et les Îles Marshall**, et la version définitive pour la **Papouasie-Nouvelle-Guinée** est prête. De plus, l'établissement de profils pour **Niue et Tuvalu** a débuté.

Ces profils présentent une évaluation sur dossier particulièrement exhaustive des coûts économiques potentiels en cas de survenue d'une catastrophe et définissent l'ampleur des investissements à consentir dans la GRC. Ils seront utilisés pour démontrer combien il est avantageux d'investir dans la RRC plutôt que d'assumer les coûts d'une catastrophe.

Institutions et capacités renforcées pour une réduction et une gestion efficaces des risques de catastrophe

Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique

En collaboration avec la Division ainsi qu'avec le concours financier du Japon et du GFDRR, la Banque mondiale donne suite au Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique en menant l'initiative intitulée « Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique ». Ce Programme vise à aider certains États insulaires du Pacifique à renforcer leur résilience financière face aux catastrophes naturelles et climatiques, ainsi qu'à améliorer leur gestion des risques, leurs capacités institutionnelles et leur accès à une large gamme d'instruments financiers et de marchés. Le Programme vient compléter les activités de RRC et d'ACC en cours, particulièrement axées sur les phénomènes naturels dévastateurs dont la gravité ne peut être que partiellement atténuée par la réduction des risques.

Dans le cadre du Programme, les pays océaniques bénéficient de services de conseil et d'instruments financiers pour élaborer et déployer des stratégies nationales de financement et d'assurance des risques de catastrophe. L'objectif est d'aider les pays océaniques à améliorer leur planification macroéconomique à l'égard des catastrophes naturelles, ainsi qu'à mettre au point et en œuvre des stratégies nationales de financement des risques de catastrophe, intégrées dans leur programme national de GRC et d'ACC. De plus, le Programme vise à promouvoir l'élaboration d'un mécanisme d'assurance des risques de catastrophe fondé sur les marchés, qui serait proposé par des sociétés privées d'assurance et de réassurance.

Les 3 et 4 mai 2012, la Banque mondiale et la Division ont organisé un atelier à Nadi (Fidji), au cours duquel a été lancée la phase pilote du Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique, qui doit durer deux ans. Les objectifs sont les suivants :

- Évaluer la crédibilité des modèles de risque de catastrophe dans le Pacifique sur les marchés de la réassurance et des capitaux ;
- Évaluer l'appétit pour le risque des compagnies internationales de réassurance, tel qu'il s'applique aux risques de catastrophe dans le Pacifique.
- Vérifier la viabilité d'un mécanisme d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique ; et
- Aider les pays à mettre au point leur stratégie nationale de financement des risques de catastrophe.

L'atelier a réuni des représentants des pays visés par le projet pilote (Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu), ainsi que des représentants du Japon, de la Banque mondiale, d'AIR Worldwide, du Dispositif d'assurance contre les risques de catastrophe des Caraïbes, et de la Division.

En vue de faciliter la mise en place du projet pilote, le Japon a décidé d'octroyer 5,4 millions de dollars des États-Unis, qui serviront à couvrir les frais relatifs au versement des primes supportés par les pays concernés. Un soutien financier est également accordé à la Division, afin de lui permettre de tenir son rôle de partenaire.

Niveau d'investissement accru dans la gestion des risques de catastrophe

Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles (10^e FED)

La préparation des dossiers à soumettre à la Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles financée par le 10^e FED s'est poursuivie pendant la période considérée. Après approbation de la fiche d'identification du projet par l'UE début 2012, un document contenant la fiche action et les dispositions techniques et administratives a été préparé et soumis pour examen au Secrétariat ACP et à la Commission européenne en juin 2012.

La Facilité injectera aux échelons national et régional un total de 20 millions d'euros dans les pays ACP du Pacifique en 5 ans, à partir de 2013, afin de permettre des investissements dans la GRC et l'ACC.

La Division a été informée de l'approbation de la fiche action et des dispositions techniques et administratives par Bruxelles, et s'emploie actuellement à préparer le reste des documents, afin que les activités de soutien destinées à la région puissent être entreprises dès le début de l'année 2013.

Des travaux préparatoires ont notamment été menés à l'échelon national, dans la plupart des pays ACP du Pacifique visés, afin d'élaborer des avant-projets de plans nationaux de mise en œuvre. Les plans en question seront de nouveau examinés puis finalisés en concertation avec les autorités nationales compétentes lors de la phase de démarrage de la Facilité en 2013.

Systemes efficaces d'alerte précoce de bout en bout mis en place et bénéficiant d'un soutien

Systeme de sirènes dans le cadre de l'alerte précoce en cas de tsunami à Nuku'alofa (Tonga)

En mars 2012, la Division a entrepris une mission aux **Tonga** en vue d'examiner les diverses priorités en matière de GRC. Pendant cette mission, une demande de financement particulière a été formulée pour l'établissement à Nuku'alofa d'un système de sirènes en cas de tsunami. La Division a accédé à cette requête au titre de l'assistance permanente offerte aux Tonga dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national conjoint de GRC et d'ACC.

Au mois de juillet 2012, les pouvoirs publics ont achevé la procédure de sélection du fournisseur de sirènes. La Division SOPAC s'est fondée sur les spécifications fournies par le service météorologique des Tonga pour fixer la subvention octroyée à 35 000 dollars fidjiens.

Renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion des risques de catastrophe

Papouasie-Nouvelle-Guinée – Matériel de communication destiné aux services de police

Dans le cadre du programme d'intégration systématique de la GRC soutenu par la Division et le PNUD, un accord a été conclu avec les services de police de **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, afin que du matériel de communication soit fourni à dix postes isolés de la province de Morobe. L'équipement a été acquis en 2012 et est en attente d'installation.

L'objectif est d'appuyer les services de police dans leur rôle de « premiers intervenants » en cas d'urgence ou de catastrophe. La valeur totale du matériel octroyé s'élève à 204 264 kinas.

Remise à neuf du Centre national d'intervention d'urgence – Vanuatu

Le bureau national de gestion des catastrophes de **Vanuatu** a bénéficié de fonds pour la remise à neuf du Centre national d'intervention d'urgence, au titre des priorités en matière de GRC formulées dans un accord conclu avec la CPS en décembre 2011. L'agencement du Centre a notamment été revu, et le mobilier et le matériel ont été renouvelés. Le montant total alloué s'est élevé à 55 000 dollars australiens.

Grâce à cette remise à neuf, la gestion par le bureau des interventions en cas d'urgence ou de catastrophe sera nettement renforcée à l'échelon national, tout comme la coopération avec les agents provinciaux de coordination.

Mise en place d'un Conseil consultatif national pour la GRC et l'ACC à Vanuatu

En mars 2012, la Division a fourni des conseils et une assistance techniques à **Vanuatu**, afin d'appuyer les efforts consentis par les autorités du pays en vue d'établir un Conseil consultatif national pour la GRC et l'ACC. Le service de météorologie et des aléas géologiques de Vanuatu pilote ce projet, en concertation et en collaboration étroites avec le bureau national de gestion des catastrophes et d'autres institutions nationales et organisations partenaires. Le Conseil consultatif national constituera l'organisme central en charge de la GRC et de l'ACC, et les dispositifs institutionnels existants en matière de GRC devront être examinés en vue de son institution. Pour l'heure, c'est le Conseil national de gestion des risques de catastrophe qui exerce le mandat général de GRC.

Formulaire électronique d'évaluation préliminaire des dégâts et formation connexe destinée au bureau national de gestion des catastrophes et aux bureaux des Divisions (provinces) aux Fidji

En collaboration avec le bureau national de gestion des catastrophes et le service en charge du système d'information foncière des **Fidji**, la Division est parvenue à mettre au point un formulaire en ligne d'évaluation préliminaire des dégâts, qui permettra aux coordonnateurs de chaque district de saisir les données recueillies par les évaluateurs sur le terrain en cas de catastrophe, ainsi que les rapports établis dans les Centres nationaux et provinciaux (Divisions) d'intervention d'urgence. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du système de gestion de l'information sur les catastrophes, soutenu par l'AusAID par le biais de sa Facilité pour les plans d'action nationaux.

Ce système en ligne vise à améliorer la communication en temps utile d'informations fondamentales sur les dégâts, avant tout en vue d'orienter l'aide humanitaire, mais aussi d'appuyer les efforts de relèvement une fois la catastrophe passée.

Une formation sur ce système a été organisée dans les Divisions centrale, occidentale et du Nord au profit d'administrateurs provinciaux, de responsables de districts et de leurs adjoints, ainsi que d'employés de bureau.

Élargissement de l'offre de formation à la GRC aux élèves infirmiers des Îles Salomon

Le partenariat fructueux entre l'Institut d'enseignement supérieur des **Îles Salomon** (SICHE), le bureau national de gestion des catastrophes des Îles Salomon et le Programme de formation à la GRC en Océanie a permis de mettre au point des modules de quatre jours reprenant les cours « Introduction à la gestion des catastrophes » et « Évaluation préliminaire des dégâts », qui sont proposés aux écoles de soins infirmiers des Îles Salomon. Cette formation combinée a été organisée au profit d'étudiants du SICHE en avril 2012, ainsi que d'élèves infirmiers de l'hôpital d'Atoifi en août 2012 et de l'hôpital de Munda en septembre 2012. Elle a été suivie par 117 étudiants en soins infirmiers en 2012. Il est important de signaler que les deux derniers cours mentionnés ont été dispensés par des instructeurs nationaux des Îles Salomon, eux-mêmes formés grâce au Programme de formation à la GRC en Océanie.